

### 3.—Forces hydrauliques captées et utilisées au Canada, par provinces, industries et 1,000 âmes, 1er janvier 1933.

NOTA.—Les chiffres dans ce tableau sont préliminaires et sujets à correction quand les données officielles seront connues.

Province.	(H.p. des turbines installées.)				Population au 1er juin 1932.	Par 1,000 habitants.
	Dans les usines électriques centrales <sup>1</sup> .	Dans les papeteries et pulperies <sup>2</sup> .	Dans les autres industries <sup>3</sup> .	Total.		
	h. p.	h. p.	h. p.	h. p.	nomb.	h. p.
Ile du Prince-Edouard.....	376	—	2,063	2,439	88,000	28
Nouvelle-Ecosse.....	84,202	12,378	15,587	112,167	513,000	219
Nouveau-Brunswick.....	104,960	19,778	8,943	133,681	409,000	327
Québec.....	2,998,875	222,160	136,285	3,357,320	2,904,000	1,156
Ontario.....	1,872,823	240,880	94,402	2,208,105	3,459,000	638
Manitoba.....	390,925	—	—	390,925	705,000	554
Saskatchewan.....	42,000	—	35	42,035	971,000	43
Alberta.....	70,320	—	1,277	71,597	740,000	97
Colombie Britannique.....	547,160	105,800	60,832	713,792	704,000	1,014
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	—	—	13,199	13,199	13,000	1,015
<b>Canada.....</b>	<b>6,111,641</b>	<b>600,996</b>	<b>332,623</b>	<b>7,045,260</b>	<b>10,505,000</b>	<b>670</b>

<sup>1</sup> Comprend seulement les usines hydroélectriques qui développent de l'énergie pour la vente.

<sup>2</sup> Comprend seulement la force hydraulique *effectivement développée* par les compagnies de pulpe et papier. Outre ce total, ces compagnies achètent des usines centrales électriques de l'énergie estimée à environ 1,007,000 h.p., faisant un total de plus de 1,608,000 h.p. *effectivement utilisés* comme force motrice dans les manufactures de pulpe et de papier. Une portion considérable de l'excédent du maximum de charge et du surplus est aussi achetée pour chauffer les chaudières à vapeur.

<sup>3</sup> Comprend seulement les forces hydrauliques développées ailleurs que dans les usines hydroélectriques et dans les pulperies et papeteries; mais ces industries achètent du courant produit par les usines centrales.

<sup>4</sup> Estimation du Bureau Fédéral de la Statistique.

## Section 2.—Centrales électriques.<sup>1</sup>

L'essor rapide de l'industrie des centrales électriques est attribuable à l'énorme consommation d'énergie par les industries manufacturières, notamment les pulperies et papeteries, ainsi qu'au nombre toujours croissant d'usagers de courant pour fins d'éclairage et aux multiples perfectionnements apportés à l'outillage générateur, au système de transmission, aux appareils électriques et aux moteurs. Le tableau 4 contient des données relatives au nombre de centrales électriques, à leurs immobilisations, à leurs recettes découlant de la vente d'énergie, au total de h.p., au nombre de kilowatt-heure produits et au nombre d'usagers de 1917 à 1931, ainsi qu'au personnel et aux déboursés en salaires. Le rendement global de 1931 est de 16,-330,867,000 kilowatt-heure; pour 1932, il est estimé à 15,986,000,000 kilowatt-heure, le fléchissement de 344,867,000 étant plus que contrebalancé par le déclin des exportations sur les Etats-Unis qui est de 667,879,000 kilowatt-heure.

Les usines de Niagara ont exporté en 1930 de grandes quantités d'excédents d'énergie sur les Etats-Unis, mais vu l'inactivité industrielle sévissant à Buffalo ainsi que dans les municipalités avoisinantes, la demande a diminué tellement que ces exportations ont fléchi de 402,000,000 de kilowatt-heure à 170,000,000 en 1931 et à 250,000 en 1932.

L'accroissement de production d'énergie électrique par les centrales est dû en première ligne, comme nous l'avons déjà dit, à l'essor de l'industrie de la pulpe et du papier. Les moteurs des pulperies et papeteries que les centrales alimentaient en 1924 avaient un étalonnage global de 315,464 h.p., soit 12.4 p.c. de l'outillage total de l'industrie manufacturière, à exclusion des centrales électriques. En 1930, ce

<sup>1</sup> Révisé par G. S. Wrong, B.Sc., chef de la Branche Transports et Utilités Publiques, Bureau Fédéral de la Statistique. Les publications de cette branche sont énumérées au chapitre XXIX.